

Gestion de l'office

INFORMATIONS

Public concerné :

Comptables-taxateurs et notaires devant s'initier à la taxe des actes

NIVEAU :

Initiation

DATES :

16 juin 2026

DURÉE :

1,0 jour (7,0 heures)

FORMAT :

Présentiel

Prérequis

Aucun prérequis exigé, toutefois des connaissances générales en matière de taxe sont conseillées et vous permettront de suivre cette formation plus confortablement. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

Modalités d'exécution

Formation en présentiel ou Visioformation

Modalités pédagogiques

Type de formation : Intra, inter, commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

Modalités Techniques

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Modalités d'encadrement

Inaфон s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'emargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Remise d'une attestation

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation

Université du Notariat départementale de Loire Atlantique

Univ-AT42 - [GDL259A] Taxation des actes: les premiers pas

COMPÉTENCES PÉDAGOGIQUES :

- Comprendre les principes liés à la taxe des actes
- Taxer les actes courant en droit immobilier et droit de la famille
- Appliquer les émoluments

FORMATEURS



Monsieur Jérémy GALLET

CONTENU :

La bonne pratique des émoluments de formalité afférant à chaque acte sera traitée tout au long de la formation

RAPPELS ESSENTIELS ET ACTUALITÉ EN MATIÈRE DE TAXATION DES ACTES

ACTES COURANTS RENCONTRÉS EN MATIÈRE DE DROIT IMMOBILIER:

- Les ventes de gré à gré avec les émoluments d'actes, de formalités et la fiscalité
- Les ventes de locaux neufs avec les émoluments d'actes, de formalités et la fiscalité

ACTES COURANTS RENCONTRÉS EN MATIÈRE DE DROIT DE LA FAMILLE:

- Les actes d'un dossier de succession avec les émoluments d'actes, de formalités et la fiscalité
 - Procès verbal de testament olographe
 - Délivrance de legs
 - Notoriété
 - Attestation immobilière
 - Déclaration de succession
- Les donations avec les émoluments d'actes, de formalités et la fiscalité
 - Donation entre vifs
 - Donation d'espèces, de valeurs mobilières cotées, créances

